UNE COUTUME BRITANNIQUE

Depuis dix siècles, à la veille de l'an nouveau, les fermiers de Frecfolk (Hamshire), dansent dans les rues du village revêtus de bizarres costumes en papier, qui les apparentent... aux fantômes des landes bretonnes. (Ph. Rol.)

LES GRÈVES

Dans la métallurgie lilloise

La délégation ouvrière a demandé une entrevue avec la délégation patronale

Des représentants des patrons sont partis pour Paris pour conférer avec le Comité des forges.

Les délégués patronaux se rendront aujourd'hui chez le préfet qui a eu par ailleurs deux entretiens avec la délégation ouvrière.

Cette dernière a demandé de se rencontrer avec la délégation patronale pour l'ouverture des pourparlers.

De nouvelles entrevues à la Préfecture

M. Carles, préfet du Nord, a convoqué de nouveau, mercredi, les délégués patronaux et ouvriers de la métallurgie lilloise.

C'est ainsi qu'il a eu des entretiens avec M. Valdelièvre, secrétaire de la chambre syndicale de Lille de la métallurgie et M. Georges Dumoulin, secrétaire général de l'Union cégétiste des syndicats ouvriers du Nord.

M. le Préfet intervint de façon insistante auprès des délégations des deux parties en cause afin que toute contestation pouvant faire obstacle à la reprise du travail soit soumise immédiatement à l'arbitrage, conformément à l'esprit de l'article 2 de la loi que vient de voter le Sénat et dont le texte dudit article a été accepté sans modification par la Chambre.

En ce qui concerne le conflit de la métallurgie dans le Bassin de la Sambre, M. Fernand Carles a suivi une action parallèle et identique auprès des deux syndicats patronal et ouvrier, par l'entremise de M. le Sous-Préfet d'Avesnes, auquel il a envoyé d'urgence toutes les instructions utiles.

Les employés de la maison Tosi-Dujardin écrivent au préfet du Nord...

Nous avons relaté l'incident qui s'est produit devant l'usine Tosi-Dujardin, rue Brûle-Maison, à Lille, où les grévistes empêchèrent les employés de l'établissement de se rendre au travail.

A ce sujet, le personnel des techniciens et employés de l'usine a adressé la lettre suivante à M. le préfet du Nord:

« Le personnel des techniciens et employés de la société anonyme Tosi-Dujardin a le regret de vous exprimer sa plus vive indignation devant les mesures d'entraves à la liberté du travail dont il a été victime.

« Nous nous sommes présentés hier 29 décembre, à notre travail habituel à la société anonyme Tosi-Dujardin, 82, rue Brûle-Maison, à Lille, et nous nous sommes heurtés à un piquet de grève composé en majeure partie d'éléments étrangers à l'établissement, et qui nous a interdit l'accès des bureaux. Nous avons renouvelé, ce jour, la même tentative.

« Le commissaire central, le commissaire du quartier et un détachement de gardes mobiles étaient présents et n'ont pas cru devoir s'opposer à cette violation formelle de notre libre droit au travail.

« Dans ces conditions, nous nous sommes retirés sans insister, mais nous voyons dans l'obligation de protester devant vous et de faire toutes les réserves que motive cette situation, car en raison de la convention collective qui nous lie avec la société Tosi-Dujardin, nous nous trouvons, depuis hier, en état de chômage et, par le fait même, privés de nos appointements.

« Nous vous signalons que la totalité du personnel « employés », au nombre de 51, a jusqu'à ce jour continué le travail en dépit de la grève des ouvriers et c'est à l'unanimité que nous élevons cette protestation.

« Nous comptons, Monsieur le Préfet, que vous voudrez bien prendre en notre faveur les dispositions nécessaires pour assurer la plus élémentaire liberté du travail, et nous vous prions, etc... »

Suivent les signatures du personnel.

Des grévistes des établissements Sarazin manifestent contre un de leurs chefs de service

Alors que, mercredi matin, M. Maelstof, chef de service dans un atelier des établissements Sarazin, sortait de son domicile, il fut reconnu par des ouvriers en grève de cette usine.

Ceux-ci l'entourèrent et le faisant marcher devant eux, lui firent escorte dans l'intention de l'amener à la Bourse du Travail.

En cours de route, M. Maelstof put s'échapper et alla se réfugier au poste de police de la Préfecture.

Après que les gardes mobiles eurent dispersé les manifestants, M. Maelstof put regagner, sans escorte cette fois, son domicile.

Les métallurgistes parisiens tiennent trois meetings

Paris, 30 décembre. — Les métallurgistes parisiens ont tenu mercredi, trois meetings : l'un au Vélodrome d'Hiver où l'on comptait 13.000 ouvriers; l'autre Salle Japy où l'on en comptait 8.000 et le troisième Salle Huygnens où l'on en comptait 4.500.

Les assistants ont adopté un ordre du jour approuvant notamment le rajustement des salaires demandé par les Syndicats, et assurant de leur solidarité leurs camarades du Nord.

Les ouvriers métallurgistes parisiens veulent reprendre les pourparlers

Paris, 30 décembre. — La Fédération des ouvriers des métaux et similaires de France annonce dans un communiqué qu'elle s'est saisie du conflit qui sépare l'Union syndicale des ouvriers métallurgistes de la région parisienne et la Chambre patronale et donne le texte d'une lettre adressée par elle le 30 décembre au « délégué général de l'Union métallurgiste et minière de la construction métallique et mécanique et les industries qui s'y rattachent » pour une reprise des pourparlers.

Les ouvriers d'une société de pompes funèbres de Roubaix font la grève...

...ce qui peut être gênant pour les cérémonies funèbres d'aujourd'hui à Tourcoing et à Wattrelos, cette société détenant un monopole

Voilà une corporation que l'on ne s'attendait à voir faire grève. Les ouvriers de la succursale roubaisienne des Pompes funèbres générales de Paris, qui a son siège rue de Sébastopol, ont cependant arrêté leur travail mercredi à midi. Il s'agit de vingt-cinq ouvriers environ: tapissiers, menuisiers, et, ce qui est plus original, si l'on peut dire, cochers.

On ne croyait pas tout d'abord que la grève dût se poursuivre plus d'une journée, mais les pourparlers engagés entre la direction et les ouvriers en grève, n'ont pas abouti mercredi soir.

Ces derniers réclament l'échelle mobile des salaires, et l'on sait que la plupart des directions, et le Parlement lui-même, sont opposés à son application. La direction de la société des Pompes funèbres a donc refusé l'échelle mobile.

On espérait que la fin de la grève sortirait d'une entrevue entre la direction et les ouvriers, mercredi, à 19 h. Mais il n'en fut rien. Deux directeurs viendront jeudi de Paris, pour trouver une solution à ce conflit.

Les conséquences de cette grève ne seraient pas particulièrement graves si la société en question ne détenait le monopole de l'ordonnance des cérémonies funèbres à Tourcoing et à Wattrelos.

A Tourcoing, plusieurs enterrements doivent avoir lieu aujourd'hui. L'absence de corbillards rend complexe le problème du transport des cercueils. Nous croyons cependant savoir que la direction a l'intention de demander l'aide de la police pour faire respecter, le cas échéant, la liberté du travail et employer les corbillards.

A Wattrelos, trois enterrements doivent se célébrer aujourd'hui, deux le matin, l'autre l'après-midi. Si le conflit ne s'aplanit pas d'assez bonne heure, peut-être verra-t-on les cercueils portés sur de solides civières... Ce qui ne se sera pas produit depuis longtemps !

A Roubaix, le monopole du transport des cercueils n'appartenant pas à la firme en grève, l'on n'a pas à craindre les mêmes conséquences.

Dans l'alimentation à Paris

Le travail a repris dans les magasins...

Paris, 30 décembre. — Conformément à la décision prise hier soir par le Comité intersyndical de l'alimentation, la grève de cette corporation ne touche pas, ce matin, les magasins. C'est ainsi que les grandes épiceries du boulevard de Sébastopol, les établissements de Montmartre et de la rive gauche, ainsi que les magasins à succursales multiples ont ouvert leurs portes à l'heure habituelle et ont pu servir normalement leur clientèle. On ne signale nulle part aucun incident.

...et les entrepôts ont été évacués

Paris, 30 décembre. — Les dépôts d'alimentation occupés par le personnel en grève ont été évacués sans incident dans le courant de l'après-midi. Dans la plupart de ces établissements le travail reprendra normalement jeudi matin.

Toutes les dispositions avaient été prises pour que les usines et grands dépôts fussent évacués aujourd'hui même, conformément à la décision prise par le ministre de l'Intérieur.

C'est ainsi que des camions chargés de gardiens de la paix et de gardes mobiles se trouvaient à proximité des locaux au fur et à mesure des évacuations.

Tout se passa dans le plus grand calme.

Une délégation du Syndicat de l'alimentation chez M. Léon Blum

Paris, 30 décembre. — Une délégation du syndicat de l'alimentation, conduite par M. Léon Jouhaux, s'est rendue ce matin à la présidence du Conseil. M. Léon Blum ne se trouvant pas à l'hôtel Matignon, la délégation est allée au domicile particulier du président du Conseil, 25, quai Bourbon. Un membre de la délégation a fait à la presse la déclaration suivante : « Nous sommes venus protester contre la sentence arbitrale de M. Rouchon-Mazerat, et signaler que nous sommes prêts à déclencher une grève générale de l'alimentation si nos revendications ne reçoivent pas un meilleur accueil. »

Un autre délégué ajouta : « Nous venons aussi demander au président du Conseil de hâter dans notre corporation la mise en vigueur de la loi sur la semaine de 40 heures. Cette mesure pourrait entrer en vigueur dès le mois de février dans les usines et entrepôts. Pour le commerce de détail, nous accepterions quelques dérogations. »

D'autre part, il entre dans les intentions du ministre de l'Intérieur de prendre dès aujourd'hui toutes mesures utiles pour l'évacuation des usines et entrepôts de l'alimentation.

La loi de quarante heures sera appliquée dans l'alimentation

Le « Journal officiel » publiera jeudi deux arrêtés relatifs à l'application de la loi de 40 heures dans les branches techniques de l'alimentation et, d'autre part, dans le commerce de l'alimentation.

Par ailleurs, le président du Conseil a décidé de convoquer pour jeudi matin à l'Hôtel Matignon une conférence des divers syndicats patronaux du commerce de l'alimentation en vue d'étudier avec eux les modalités d'application des contrats collectifs à ces catégories ainsi que diverses autres mesures d'ordre général.

Le DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing

SOMMAIRE DU NUMERO DU DIMANCHE 3 JANVIER 1937

PAGE I. — *Le conte de janvier* (YVONNE FOURDRAIN-DENUTTE).

PAGE II. — *Dans l'ombre*, roman (HERBERT FLOWERDEW).

PAGE III. — *La fête des Rois* (MARCEL FRANCE). — *Son fils* (YVONNE FOURDRAIN-DENUTTE). — *Janvier* (GEORGES ROCHER).

PAGE IV. — *Sous les toits* (ANDRÉ DE BRÉVILLE). — *Les Pasquilles du Broutteux* (JULES WATTEEUW). — *Fantaisies.*

PAGE V. — *La mode aux courses — Réformera-t-on le calendrier?* (MARCEL FRANCE). — *Le coin de la cuisinière.*

PAGE VI. — *Le plus beau rôle*, roman (EDOUARD DE KEYSER).

PAGE VII. — *Les Sports.*

PAGES VIII et IX. — *Les beaux voyages* (MAURICE ROMAIN).

PAGE X. — *La Noël à l'école de la rue de Condé à Roubaix. — La remise de la Légion d'honneur à M. Gruson, à Annappes. — Les travaux de l'Exposition de 1937 — Michel de Roumanie, élève-officier. — Les cadeaux de Noël et du Nouvel An. — La défense aérienne des côtes britanniques.*

LE NUMÉRO : DIX PAGES VINGT-CINQ CENTIMES

Dans la Légion d'honneur

Ministère du Travail

Paris, 30 décembre. — **Est promu officier** : M. Lion Mager, vice-président de l'Union des Chambres syndicales du commerce des métaux de la région de Paris.

Sont promus au grade de commandeur: MM. Emile Delaunez, chef de bureau chargé des fonctions de sous-directeur au ministère du Travail, délégué-adjoint au Conseil d'administration du Bureau international du Travail; Jules Laurent, directeur des Services techniques et de l'Administration générale des Assurances sociales au ministère du Travail.

Sont nommés au grade de chevalier : MM. Eugène Bonamy, directeur technique de la Société des Engrais chimiques d'Auby; **Jean Dearx, administrateur de la Fédération des Groupements commerciaux et industriels du Nord, à Roubaix**; Léon Degrelle, ouvrier verrier, à Sars-Poteries; Raoul Hucher, membre du Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne d'Abbeville; Edouard Lepers, ouvrier tisserand à Tourcoing; Emile Lestoquoy, ouvrier de glacerie, à Boussois; Jules-Elie Prouveur, contremaître d'huilerie à Lieu-Saint-Amand; Léon Revet, ancien ouvrier cordier, à Saint-Ouen (Somme).

Le général Doumenc est nommé commandeur

Nous relevons dans la promotion du ministère de la Guerre, le nom du général Doumenc, commandant la 1re division d'infanterie à Lille, nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Un lot d'un million est gagné par neuf ouvrières lilloises

Neuf ouvrières dévideuses de la filature Leblanc, rue de Trévise, à Lille, ont gagné un lot d'un million au dernier tirage de la Loterie des Régions libérées, avec le billet portant le numéro 122.118.

Gabriel Soclay est transféré à la prison de Dijon

Dijon, 30 décembre. — Gabriel Soclay, le meurtrier de la petite Nicole Marescot, a été transféré mercredi après-midi, de la prison de Chaumont à celle de Dijon. Il comparaîtra devant la Cour d'assises de la Côte-d'Or dont la prochaine session s'ouvrira le 15 février.

Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 31 décembre:

Aujourd'hui: saint Sylvestre; demain, Circoncision.

Soleil: Lever, 7 h. 46; coucher, 16 h. 02.

Lune: Dernier quartier le 4.

Bulletin météorologique pour la journée du 31 décembre (Région Nord): Brumeux le matin, belles éclaircies l'après-midi. Vent du Sud-Ouest modéré, assez fort sur le littoral. Le maximum de température sera en baisse de 5 à 6° par rapport à la veille.

Pharmaciens de garde du jeudi soir 31 décembre au vendredi 2 janvier 1937: MM. Deblock, 178, rue de l'Epeule; Noyon, 52, rue Voltaire; Lecocq, 91, boulevard de Lyon.

Caisse d'Epargne: Fermée.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour enfants.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance: de 10 à 11 h., à l'école de filles, rue de l'Industrie; de 10 à 11 h., à l'école maternelle, rue de Flandre, et de 15 à 16 h., à l'Ecole pratique de la place Notre-Dame.

La dernière réunion du Conseil municipal de l'année 1937

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi, à 18 h. 30, à l'Hôtel de Ville, pour la dernière fois en 1936, sous la présidence de M. Debrabandère, adjoint. Vingt-cinq conseillers étaient présents.

En ouvrant la séance, M. Debrabandère lit la formule d'un hommage à la mémoire de Roger Salengro, ancien ministre de l'Intérieur et propose au Conseil municipal, ainsi que nous le notons autre part, de donner le nom de l'ancien député-maire de Lille, au boulevard Industriel. Cette proposition est adoptée.

Bourses et subsides

Le Conseil accorde un subside de 150 fr. à l'Association amicale des retraités municipaux de la ville pour couvrir les frais d'envoi d'un délégué au Congrès national de l'entente générale des retraités; 150 francs à l'« Avenir sportif du Nouveau-Roubaix », pour couvrir les frais d'envoi d'un délégué au congrès de la F.S.G.T. de Paris, les 26 et 27 décembre; la même somme au « Sport ouvrier roubaisien », pour l'envoi d'un délégué au même congrès; 150 fr. à la section de Roubaix de l'« Union syndicale des retraités et des pensionnés civils et militaires de France et des colonies », pour l'envoi d'un délégué au congrès de Paris; une bourse de 600 fr. par an à M. Jean Flamencourt, élève à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille.

La subvention aux amicales laïques

En ce qui concerne la subvention de 15.000 francs antérieurement allouée en faveur des Amicales laïques, le Conseil décide de modifier de la façon suivante le mode de répartition: chaque amicale continuera à bénéficier d'une somme fixe de 250 fr.; les amicales qui seront désignées par la Fédération comme ayant une section sportive, obtiendront une somme de 200 fr. pour le football et 150 fr. pour le basket ou le ping-pong; le reliquat du crédit, sera, en fin d'exercice, réparti entre toutes les amicales, au prorata de leurs membres inscrits et cotisants.

La voirie se modernise

Par suite de l'acquisition de deux nouvelles bennes automobiles pour la collecte des ordures ménagères, certaines unités de la cavalerie municipale ont pu être réformées. Le Conseil approuve leur vente à des bouchers des environs.

La redevance de la Compagnie l'« Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing» à la ville de Roubaix

En raison de la situation difficile de son exploitation, la société l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing est autorisée par le Conseil à ramener à 112.000 francs le montant de la redevance due à la ville pour 1936. Le Conseil autorise le maire à passer avec la Compagnie une convention en ce sens.

Biens communaux

Le Conseil approuve la cession d'une parcelle de terrain sise avenue Linné, à l'angle de la rue Ingres et appartenant à la ville, à M. Albert Harpagès, demeurant 44 rue de Leure.

Baux à loyer

Le locataire des buvettes du Centre sportif municipal, M. Harpages, n'ayant pas demandé le renouvellement de son bail, le Conseil décide de faire à M. Georges Leruste, qui a demandé à lui succéder, les mêmes conditions.

Le Conseil renouvelle pour la société de gymnastique « La Roubaisienne » et pour une durée de douze ans, le bail de location du siège de la société, 5, rue du Général-Chanzy.

La responsabilité civile de la Ville pour les dommages causés pendant les grèves de juin

Le Conseil autorise le maire à défendre la responsabilité civile de la ville contre l'action judiciaire introduite par une société d'assurances pour réparation des dommages causés lors de l'occupation, en juin 1936, des usines des établissements Lepoutre et Cie, 28, rue Emile-Moreau.

Les avocats de la ville seront Mes Boyer-Chammard et Marcel Payen. Le Conseil autorise le maire à appeler éventuellement l'Etat en garantie.

Le budget primitif du Service des Eaux

Le Conseil approuve le budget primitif de l'exercice 1937 du service des Eaux et qui s'équilibre à 5.351.106 fr.

Les marchés de gré à gré

Le Conseil homologue les marchés de gré à gré suivants :

Fourniture de lait aux crèches municipale par la « Goutte de Lait », au prix de 1 fr. 70 le litre, sans majoration pour la livraison à domicile; d'une benne basculante automobile à la S.A. Société Centrale du Nord, 53, rue du Maréchal-Foch (Renault), moyennant la soulte nette de 28.950 francs; un camion servant au service d'ébouage étant défectueux est repris par la maison concessionnaire; aménagement d'un hangar en garage pour véhicules automobiles, rue Turgot : Etablissements Levaast-Bayart, 272, rue Pierre-de-Roubaix, comme adjudicataire des travaux du lot « charpente et couverture », moyennant la somme forfaitaire de 106.500 fr.; Etablissements Japy frères, à Beaucourt (territoire de Belfort), pour la livraison de cinq machines à écrire « Japy 101 », pour le prix total de 9.000 fr.; à l'Institut Turgot : Fourniture de drap pour la confection d'effets d'habillement des agents municipaux : Société anonyme des usines Glorieux et Pierrepont, rue de la Gare, 35, à Roubaix, au prix de 52 fr. 50 le mètre.

Les travaux de voirie

Une adjudication publique aura lieu pour le renouvellement de la fourniture des huiles et graisses pour l'année 1937. Le montant de la dépense globale est évalué à 9.000 fr.

Le Conseil décide de modifier l'article 169 du règlement de police municipale en vue d'obtenir rapidement l'assainissement des voies privées de Roubaix.

Le Conseil approuve l'accord intervenu avec la ville de Croix pour le versement d'une redevance annuelle de 5.000 fr. dans l'entretien et le curage des égouts à l'endroit où la ville voisine évacue ses eaux dans le réseau de Roubaix.

La fourniture d'essence de tourisme et de carburant poids lourd

Le Conseil approuve le renouvellement de l'adjudication pour la fourniture d'essence et de carburant pour poids lourd de la voirie communale.

Le cahier des charges a été établi pour une durée de 3 ans, de façon à permettre la construction, aux frais de l'adjudicataire, d'une station de distribution d'essence au hangar aménagé rue Turgot.

A l'expiration du marché, en 1939, cette station deviendra la propriété de la ville.

Le huis clos est ensuite prononcé.

Après la séance du Conseil municipal

QUE NOUS RÉSERVE LE BUDGET 1937 DE LA VILLE DE ROUBAIX?

Le Syndicat des contribuables de Roubaix ayant eu connaissance de certains bruits tendant à insinuer que le budget des dépenses de 1937 de la ville serait supérieur à celui de 1936, avait désigné une délégation pour assister à la séance du Conseil municipal au cours de laquelle devait avoir lieu la présentation et le vote du budget primitif de 1937.

Or, à leur grande surprise, le budget n'a pas été soumis à cette réunion qui était pourtant la dernière de l'année.

Un budget doit toujours être réglé avant l'ouverture de l'exercice, à défaut de quoi les chiffres des recettes et des dépenses du dernier budget servent normalement de base au budget suivant.

Dans ces conditions, nos concitoyens n'auront-ils pas le plaisir d'apprendre à l'issue de la prochaine réunion du Conseil municipal, qu'à défaut d'une réduction de charges, ils ne verront pas au moins leurs feuilles d'impôts 1937 majorées ?

Halle FLIPO. Biscuits pâtissiers 1/2 k. 6.50. Le plus grand choix de biscuits. 34449

M. Jean Déarx est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen, M. Jean Dearx vient de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Le nom de M. Jean Déarx figure dans la promotion du ministère du Travail, qui a voulu récompenser, par cette distinction, l'homme compétent et plein d'initiatives, qui a industrialisé à Roubaix la chapellerie confectionnée.

M. JEAN DEARX

La maison que M. Jean Déarx a fondée au n° 8 de la rue des Longues-Haies est en effet une des plus importantes de France dans son genre.

M. Jean Déarx est originaire de Roubaix, c'est lui qui fonda en 1920, la Fédération des syndicats des commerçants détaillants de Roubaix et des cantons, et il fut dès l'origine du groupement, le secrétaire général. Il en est le président depuis quatre ans et demi.

M. Déarx est ainsi administrateur de la Fédération des groupements commerciaux du Nord où son influence est hautement prisée.

La compétence et la conscience professionnelle du nouveau chevalier l'ont porté au Tribunal de commerce dont il a été juge pendant sept ans. Atteint par la limite légale, il quitta le collège consulaire pour porter son activité au sein de la Chambre de commerce dont il fut élu membre en 1930 et réélu en 1936.

M. Jean Déarx supporte encore avec un dévouement reconnu les fonctions de délégué cantonal, d'administrateur du Collège de jeunes filles, d'administrateur du Conservatoire et de répartiteur des contributions directes.

Membre de nombreuses autres sociétés, M. Jean Déarx sert sa ville et ses concitoyens avec le plus grand désintéressement.

Nous nous plaisons à le féliciter vivement de cette distinction.

LE BEURRE DE STEENVOORDE

Les meilleurs beurres français, les œufs les plus frais, chez SMEETS, 101, rue Sébastopol, Roubaix. 34444

Un religieux est renversé par un tramway et sérieusement blessé, à Lille

Mercredi, vers 16 h. 45, le R.P. Gustave Butin, âgé de 53 ans, originaire de Wambrechies demeurant à la Maison des missions rue des Stations à Lille, qui traversait la rue Nationale, a été heurté et renversé par un tramway de la ligne I.

Le R.P. Butin, relevé par un témoin et le conducteur du tramway, reçut les soins d'un docteur qui releva une fracture probable du crâne. Le religieux a été transporté ensuite à la clinique Saint-Camille.

La police a ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

Le remplacement de M. Salengro à la Chambre

M. Ghys sera candidat des nationaux

M. Edmond Ghys, ouvrier ébéniste, sera candidat national à l'élection législative qui aura lieu le 17 janvier prochain dans la 2e circonscription de Lille, en vue de pourvoir au remplacement de M. Salengro décédé.

Un nouveau bureau de douanes rue de Néchin, à Leers

LE NOUVEL ABRI.

Le dégagement de l'entrée de la rue du Coq-Français, à Roubaix

LE DANGEREUX CARREFOUR A L'ENTRÉE DE LA RUE DU COQ-FRANÇAIS ET QUI DÉBOUCHE BOULEVARD GAMBETTA, VA ÊTRE BIENTOT DÉGAGÉ.

Une manifestation de sympathie du Comité de la Mère au Foyer en l'honneur de M. Paul Mouterde

M. Paul Mouterde, ingénieur de l'Ecole des mines, directeur des usines de Saint-Gobain, à Wasquehal, président de la section de Roubaix-Tourcoing de l'Union sociale des ingénieurs catholiques, initiateur de la campagne pour le retour de la mère au foyer, quitte notre région où il exerçait son activité depuis 1920, pour prendre la direction d'une autre importante usine de la société de Saint-Gobain.

Les membres des Comités des diverses œuvres auxquelles il avait apporté son active et heureuse collaboration n'avaient pas voulu le laisser partir sans lui témoigner leur particulière sympathie et ils s'étaient rendus mercredi à 11 h. à Hem, chez M. Philippe Leclercq-Lestienne, à la réunion que celui-ci avait organisée au nom du Comité de la mère au foyer, en l'honneur de M. Mouterde.

On notait la présence de M. Albert Dhellemmes, président de la section de Roubaix de l'Union des catholiques sociaux; Jean Arrecks, président de la Fédération nationale catholique du Nord; Wiart, secrétaire de la Caisse interprofessionnelle d'allocations familiales; Lemarchand, directeur de la Caisse d'assurances sociales; « La Famille Capitalisation » Achille Glorieux, du Comité d'études familiales; Adolphe Delemasure, Léon Lesaffre, Robert Gaillet, J. Flipo, M. Boulanger, Victor Prouvost, ainsi que de nombreux amis personnels de M. Mouterde, et M. Félix Dillizert, représentant le « Journal de Roubaix ».

M. Philippe Leclercq, dans une délicate allocution qu'il adressa à M. Mouterde, lui dit tous les regrets que ses amis avaient de son départ. Il rappela que M. Mouterde avait été celui qui l'avait convaincu de la nécessité de mesures immédiates pour le retour de la mère au foyer et l'avait décidé à s'attacher personnellement à cette œuvre primordiale qui commence à faire son chemin dans l'ensemble du pays. Rien qu'à Roubaix-Tourcoing, de quatre firmes qui avaient adhéré au début, on est passé à vingt firmes importantes.

Cette œuvre est née de l'idéal du catholicisme social.

« Seul cet idéal chrétien, dit M. Leclercq, apportera à l'humanité inquiète et principalement aux classes laborieuses, un progrès vrai, profond, durable. Les solutions chrétiennes préconisées par les encycliques des Papes sont les seules solutions de bon sens, les seules qui puissent améliorer réellement les rapports des hommes entre eux parce qu'elles sont l'émanation de la grande loi d'amour que le Christ est venu apporter au monde ».

M. Mouterde remercia M. Leclercq de ses paroles de sympathie et dit à son tour ses regrets de quitter une région où il avait pu collaborer à l'épanouissement d'œuvres sociales qui sont un exemple pour la France entière et la démonstration pratique des bienfaits de l'idéal de fraternité et d'amour auquel il restera fidèlement attaché.

AGISSEMENT MODERNE. — Les FRUCTINES-VICHY agissent d'après les méthodes les plus récentes pour libérer l'intestin. Sans douleurs, sans coliques, les FRUCTINES-VICHY sont la clef de l'intestin ! Toutes pharmacies : 6 fr. 75. 34488

Le boulevard Industriel s'appellera désormais boulevard Roger-Salengro

Ainsi en ont décidé les édiles de la ville de Roubaix, au cours de la réunion du Conseil municipal d'hier soir, pour honorer la mémoire de l'ancien ministre de l'Intérieur, député-maire de Lille et conseiller général.

Le boulevard Industriel a été choisi par le Conseil municipal parce qu'il est la dernière artère de notre ville parcourue par Roger Salengro le 28 juin dernier, alors qu'il quittait notre cité après avoir pris la parole à la réunion du Centre sportif municipal.

AGENCE OFFICIELLE ROSENGART

Garage Pont St-Vincent, 10, rue d'Alsace, seul concessionnaire pr Rx-Tg et env. (1d

Mlle Berthe Crinon, directrice de l'Institut Sévigné, prend sa retraite

Nous apprenons avec regret le départ de Mlle Berthe Crinon, la distinguée directrice de l'important établissement scolaire de la rue des Champs.

L'état de santé de Mlle Crinon l'a obligée en effet à quitter la maison qu'elle aimait pour y avoir laissé, depuis dix-sept ans qu'elle la dirige, beaucoup de son cœur.

Originaire de Marchiennes, Mlle Crinon est la fille de M. J.-B. Crinon, qui fut pendant vingt-cinq ans directeur de l'école primaire de la rue Saint-Vincent-de-Paul. Après avoir fait ses études à l'Ecole normale de Douai, elle fut nommée aux lycées d'Amiens et de Besançon où elle se spécialisa dans les sciences. Elle [illegible] elle dirigea l'école primaire de Saint-[illegible] où elle resta un an. Elle vint alors [illegible] Tourcoing, à l'école primaire supérieure. Elle devait y rester quinze ans. Pendant la dernière année de la guerre, elle assura la direction par intérim, en même temps que celle de l'école pratique.

En août 1919, Mlle Berthe Crinon voyait confier la direction de l'Institut Sévigné. L'on sait avec quelle ardeur elle se donna à sa tâche, quel dévouement [illegible]

(Ph. du J. de Roubaix)

Mlle BERTHE CRINON

Mlle Crinon dépensa pour reconstituer l'établissement et en faire ce qu'il est maintenant. Son administration exemplaire a relevé et consolidé le prestige de l'école qui ne compte pas moins de sept cents élèves actuellement.

Il y a deux ans, le Gouvernement récompensé le mérite et l'intelligente activité de la « directrice », [illegible] l'appellent les anciennes élèves en mettant dans ce mot une nuance d'affection en même temps que de respect, en la décernant la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Nous souhaitons à Mlle Berthe Crinon une longue et heureuse retraite.

PRIX D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

D'après son carnet de dépenses de 18[illegible] un financier dînait pour 1 fr. 18 dans un bon restaurant de Paris, et logeait à l'Hôtel du Rhin, place Vendôme, pour 3 fr. par jour.

Donnant une soirée dansante, ce financier achète pour 10 fr. 50 de rafraîchissements et 5 fr. de gâteaux. Mais pour les 25 bougies qu'il brûle dans cette soirée il paye 16 fr. 25, plus de 100 fr. d'aujourd'hui !

En 1936 pour un éclairage de 500 bougies pendant toute une soirée, ce richard aurait payé environ 3 fr. d'électricité. — L'éclairage de nos jours n'est pas cher; — essayez de faire un bon repas pour 1 fr. M[illegible] ou de loger dans un grand hôtel pour 3 fr.

Dix-neuf agents de police nouveaux

Par suite de l'application de la semaine de quarante heures dans la police roubaisienne, dix-neuf jeunes gens ont été admis à prendre rang dans la police, en tenue à partir du 1er janvier 1937.

D'autre part, ont été nommés inspecteurs de sûreté : MM. Lucien Verckx, à Roubaix, le 23 août 1903, entré dans la police le 16 décembre 1930; Henri Dubois, né à Roubaix, le 17 juillet 1907, agent depuis le 12 juillet 1930 et Louis Droulez, né à Roubaix le 16 juin 1[illegible], entré dans la police le 21 juin 1932.

ETRENNES - Grande MAROQUINERIE LUCIEN, 56, rue Lannoy, Gd choix. 34[illegible]

Pour le courrier postal Roubaix-Verviers, il faut remettre les échantillons au bureau de Roubaix-principal

Des retards dans la distribution à Verviers du courrier provenant de Roubaix ayant été signalés à la Chambre de commerce de Roubaix, celle-ci a fait à ce sujet une enquête, d'où il résulte que des paquets d'échantillons étaient déposés par les usagers à l'entrepôt des postes de gare de Roubaix.

Il est rappelé au public que cet entrepôt n'est organisé que pour échanger les lettres et se trouve dans l'obligation de renvoyer au bureau principal des postes, boulevard Gambetta, les échantillons qu'il a recueillis.

Il en résulte un retard sensible dans l'acheminement des paquets d'échantillons.

Il est donc recommandé au public de s'abstenir de déposer des échantillons à l'entrepôt des postes en gare de Roubaix et de toujours remettre ces échantillons au bureau de Roubaix-principal, à 19 h. 30 au plus tard lorsqu'ils sont à destination de Verviers, ce qui leur permettra de partir à 20 h. 29 par le train 316.

FÊTES DU NOUVEL AN

Cadeaux, réceptions; avant tout achetez chez les Commerçants du Centre.

La semaine de 40 heures sera appliquée dès le 4 janvier dans les établissements de la Chambre de Commerce

La semaine de 40 heures sera appliquée dans les établissements de la Chambre de commerce de Roubaix à partir du 4 janvier 1937. Les magasins généraux et conditionnements seront, chaque semaine, fermés toute la journée du samedi. Toutefois, une permanence sera assurée dans la matinée du samedi, pour répondre aux demandes de renseignements, remettre des échantillons, effectuer des prélèvements, etc... Tous les autres jours de la semaine les établissements seront ouverts à la clientèle, à l'exception des marchandises, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30.

La fermeture annuelle des établissements de la Chambre de Commerce

Il est rappelé au public que les services de la Chambre de commerce de Roubaix, 2, rue du Château, Magasins généraux, boulevard d'Hallluin et Conditionnements du boulevard d'Hallluin et de la place Faidherbe, seront fermés le samedi 2 janvier toute la journée.